

Note Méthodologique : Plan de prévention à Abidjan

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

Synthèse issue des sections d'introduction, public cible et réglementation locale.

- Dispositif réglementaire pour anticiper, identifier et maîtriser les risques liés aux coactivités et travaux à risque.
- Répondre aux exigences du Code du travail ivoirien et aux normes applicables.
- Cible prioritaire : chantiers temporaires/opérations à risques avec plusieurs acteurs (bâtiment, logistique, transport, industrie portuaire).
- Ancrage local à Abidjan (zones industrielles, port, technopole) pour un plan réaliste et opérationnel.

Point clé : Le plan de prévention doit être établi avant le début des travaux lorsqu'il existe des risques spécifiques et/ou une coactivité d'entreprises.

Objectifs de la mission

- Protéger les travailleurs et améliorer le niveau de sécurité sur site.
 - Identifier précisément les risques (interventions simultanées/successives) et définir des mesures adaptées.
 - Organiser la coordination efficace entre acteurs (entreprises, sous-traitants, maîtrise d'ouvrage, HSE).
 - Garantir la conformité réglementaire en Côte d'Ivoire.
 - Réduire les coûts d'accidents par un pilotage rigoureux et la sensibilisation des équipes.
 - Renforcer la culture de sécurité au sein des entreprises.
-

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre : opérations à risques et coactivité sur chantiers/sites à Abidjan (bâtiment, logistique, transport, portuaire).
 - Interventions sur site (observations, visites) et à distance (analyse documentaire, échanges).
 - Livrable principal : rapport complet (constats, recommandations, plan d'actions priorisées, documents formalistes).
 - Assistance à la rédaction des documents de sécurité nécessaires à la mise en œuvre.
 - Suivi : audits/contrôles réguliers et reporting détaillé à la direction.
 - Ateliers de sensibilisation et formations intégrables ponctuellement.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (quelques jours)

- Collecte d'informations: conditions de travail, modes opératoires, matériaux, antécédents d'accidents/incidents.
- Identification des risques propres au site et à l'environnement local d'Abidjan.
- Résultat: constats structurés et cartographie des facteurs de risques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des textes, cahiers des charges, procédures internes et éléments contractuels.
- Vérification de la conformité aux dispositions ivoiriennes et normes applicables.
- Résultat: écarts de conformité et obligations des parties clarifiés.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Élaboration d'un plan d'action priorisé et opérationnel.
- Recommandations: organisation du travail, coordination des intervenants, matériels/procédés, formation/sensibilisation.
- Résultat: plan adapté aux réalités de l'entreprise et au contexte abidjanais.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement technique, audits/contrôles réguliers.
- Assistance à la rédaction des documents de sécurité.
- Reporting détaillé à la direction et amélioration continue.

Planning / durée / jalons

Période / Phase	Durée indicative	Modalités	Livrables / Jalons
Étape 1 – Diagnostic initial	Quelques jours	Visites sur site, entretiens	Constats et cartographie des risques
Étape 2 – Analyse documentaire	En parallèle / à distance	Revue réglementaire et procédurale	Revue de conformité et exigences
Étape 3 – Plan d'action	Processus global sur plusieurs semaines	Ateliers ciblés, échanges avec équipes	Plan d'actions priorisé + documents formalistes
Étape 4 – Suivi et audits	Continu (périodique)	Audits/contrôles, sessions à distance	Rapports d'audit et reporting à la direction

La durée exacte dépend de la taille, de la complexité des interventions et du nombre d'intervenants.

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Client

- Fournir les documents internes: procédures sécurité, rapports d'audit, fiches de poste, analyses de risques existantes.

- Faciliter l'accès au site et les échanges avec le personnel.
- Impliquer responsables de site, HSE, sous-traitants et parties prenantes concernées.

Consultant

- Réaliser le diagnostic et la revue documentaire/réglementaire.
 - Élaborer les recommandations et le plan d'action priorisé.
 - Assurer le suivi: audits/contrôles réguliers, assistance documentaire, reporting à la direction.
 - Proposer des ateliers de sensibilisation/formation si nécessaire.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Procédures sécurité et documents internes applicables.
 - Rapports d'audit antérieurs et analyses des risques existantes.
 - Fiches de poste et descriptions des interventions sur site.
 - Cahiers des charges, éléments contractuels et obligations des parties.
 - Historique des accidents/incidents et mesures déjà en place.
 - Informations sur conditions de travail, modes opératoires, matériels/matériaux utilisés.
 - Références réglementaires locales et normes applicables.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Pilotage alternant interventions sur site et sessions à distance pour limiter l'impact sur l'activité.
 - Audits et contrôles réguliers pour vérifier l'efficacité des mesures.
 - Reporting détaillé et périodique à la direction.
 - Vérification systématique de la conformité au cadre réglementaire ivoirien.
 - Coordination des parties prenantes tout au long des phases de travaux.
 - Démarche d'amélioration continue des dispositifs de prévention.
 - Élaboration du plan avant le démarrage des travaux à risques (exigence réglementaire).
-